

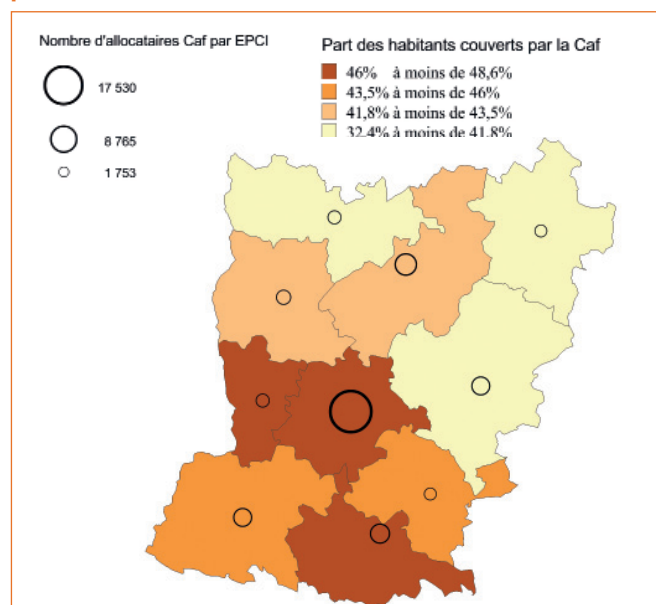
PORTRAIT SOCIAL 2015

Caf de la Mayenne

Fin 2015, 47 000 allocataires vivent en Mayenne, ce qui représente 136 000 personnes couvertes par les prestations versées par la Caf. Le Régime Général couvre 9 allocataires du département sur 10.



Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2015 et Insee Rp 1/1/2013
© IGN © Geofla 2.0 2015

La part de la population bénéficiaire des allocations versées par la Caf atteint 44%. Le taux de population allocataire est plus élevé dans la moitié Sud du département.

	Département	Région	France métropolitaine
Nombre d'allocataires	47 000	644 792	11 288 860
Personnes couvertes	136 000	1 771 039	29 761 035
Population totale	307 453	3 632 614	63 375 971
Taux de couverture Caf	44 %	49 %	47 %

Sources : Caf 2015 – Insee 2013

Le montant moyen des prestations légales perçues par les allocataires de la Mayenne en décembre 2015 est de 429 €. Il est supérieur de 6 € à la moyenne des Pays de la Loire et inférieur de 15 € à celle de la France Métropolitaine.

Un allocataire est un responsable de dossier, qui a perçu au moins une prestation légale au titre du mois de décembre 2015.

Les personnes couvertes par les prestations sont les allocataires, leurs conjoints ou concubins et les enfants et autres personnes qu'ils peuvent avoir à charge.

Le taux de couverture Caf est la part de la population totale qui est couverte par au moins une prestation légale.

Le fichier Caf est caractéristique de la structure très familiale de la population mayennaise. La forte part des couples avec enfant(s) parmi les allocataires est une caractéristique du département : avec 52%, c'est 5 points de plus qu'en Pays de la Loire et 10 de plus qu'en Métropole.

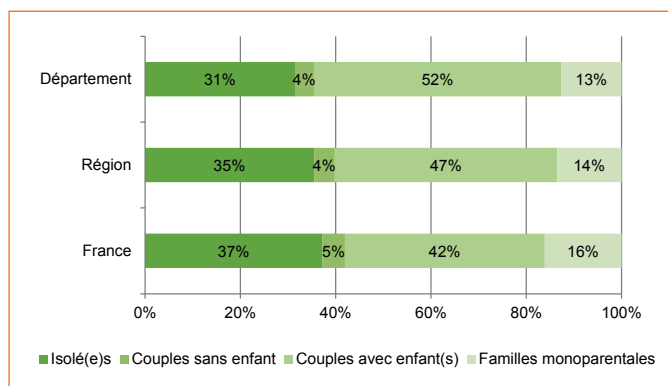
Dépendance des allocataires aux prestations versées par la Caf

Taux de dépendance	Département	Région	France métrop.
	Part des foyers allocataires		
< 25%	66 %	63 %	56%
25-49%	15 %	14 %	15%
50-74%	5 %	6 %	7%
75-99%	4 %	4 %	5%
100%	11 %	13 %	17%

Source : Caf 2015

Le taux de dépendance aux prestations est calculé pour la population dont les ressources sont connues, hors étudiants et personnes de plus de 65 ans.

Profil des allocataires



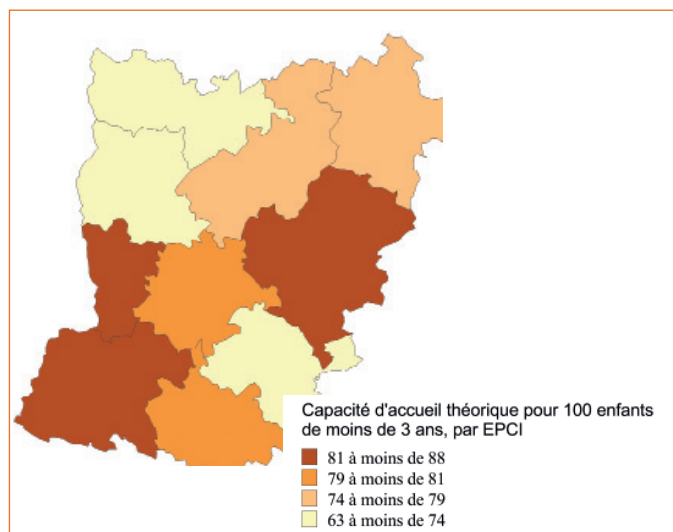
Source : Caf 2015

Le taux de dépendance aux prestations de la Caf est la part de celles-ci dans l'ensemble des ressources des foyers allocataires, prestations comprises.

66% des allocataires de la Mayenne dépendent peu des prestations : moins de 25% de leurs ressources. A l'inverse, c'est la seule source de revenus pour 11% d'entre eux. Les allocataires mayennais dépendent moins des prestations qu'au niveau national.

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acof, Drees, Msa 2013
© IGN ® Geofla 2.0 2015

	Nombre allocataires	Montant en millions d'euros
Paje	10 644	73,4
dont pour l'emploi d'un assistant maternel.	6 184	44,2
dont Paje de base	8 560	18,3

Sources : Caf de la Mayenne 2015

Dans les schémas départementaux des Services aux familles (SDSF), les Caf s'engagent à soutenir l'accueil du jeune enfant et la fonction parentale. Elles contribuent aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants. Elles s'attachent également au développement de Services pour offrir un Service global adapté et territorialisé. Le SDSF en Mayenne verra le jour fin 2016.

La Caf finance l'accueil des enfants de moins de 3 ans par le biais d'équipements et de prestations individuelles. Avec un total de 8 650 places, la capacité théorique d'accueil de la Mayenne s'élève en 2013 à 78 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Globalement, elle est plus forte au Sud qu'au Nord et varie de 63% à 87% selon les territoires.

Modalités de calcul de la capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans :

L'offre correspond au nombre de places disponibles pour les enfants de moins de 3 ans en établissements d'accueil du jeune enfant, en classes pré-élémentaires, auprès d'assistants maternels et par la garde des enfants par des salariés employés au domicile des parents. Cette offre est divisée par le nombre d'enfants de moins de 3 ans estimé dans le département.

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants

Allocataires percevant des prestations liées à l'entretien des enfants

	Département		Région	France métropolitaine
	Allocataires	Part des foyers allocataires		
Allocations familiales	23 039	50 %	45 %	41%
Complément familial	4 944	11 %	8 %	7%
Allocation de soutien familial	2 288	5 %	5 %	6%
Allocation de rentrée scolaire	12 456	27 %	24 %	25%
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	1 517	3 %	2 %	2%

Source : Caf 2015

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement des prestations destinées à l'entretien des enfants. 50% des allocataires de la Caf de la Mayenne bénéficient des allocations familiales, ce qui est supérieur à la moyenne régionale et à la moyenne nationale. 56% des allocataires perçoivent au moins une prestation d'entretien.

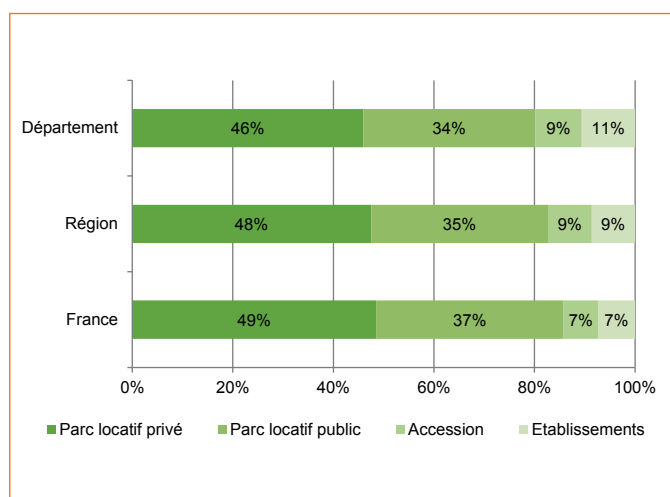
Intervenant à des moments clés de la vie des parents, la Caf a également versé, en 2015, l'allocation de rentrée scolaire à 12 456 familles, l'allocation de soutien familial à 2 288 familles et l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé à 1 517 familles.

La Caf témoigne également de son engagement par la mise en oeuvre d'une offre diversifiée de soutien à la parentalité afin de mieux accompagner les parents dans leur rôle et leurs responsabilités parentales et éducatives. Ainsi, la Caf finance, entre autres, des actions retenues par le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap), les services de médiation familiale, les lieux d'accueil enfants-parents (Laep), les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS), qui permettent de renforcer les liens entre familles et l'école.

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement

En matière de logement, les aides personnelles versées par la Caf constituent un axe majeur, l'objectif visant à réduire la part du budget des familles consacrée à ce poste de dépenses.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

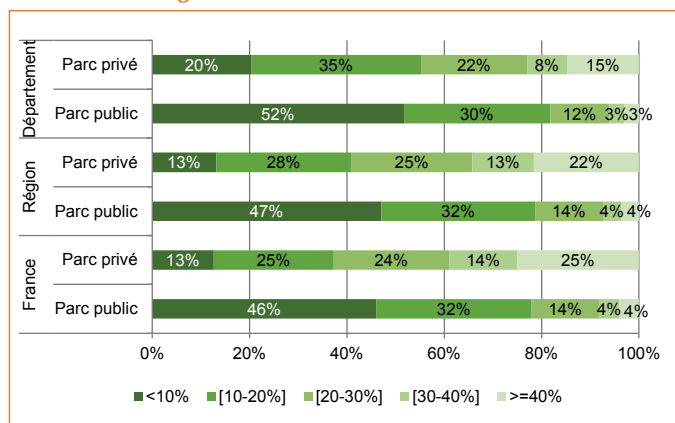


Source : Caf 2015

En 2015, le département de la Mayenne dénombre 22 501 bénéficiaires d'une aide au logement, soit 49% des allocataires. 47 107 personnes sont ainsi couvertes par les aides au logement. 9 % de ces aides sont versées aux étudiants, contre 14% dans la région et 12% en France Métropolitaine.

46% des allocataires résident dans le parc locatif privé, situation un peu inférieure au niveau régional (48%) et au niveau national (49%). 37% résident dans le parc locatif public. 9% sont accédants à la propriété et 11% résident en établissement (contre 9% en région et 7% au niveau national).

Taux d'effort net des locataires bénéficiaires d'une aide au logement



Source : Caf 2015

En Mayenne, 55% des bénéficiaires d'une aide au logement dans le parc privé ont un taux d'effort inférieur à 20%. C'est le cas pour 82% des allocataires dans le parc public.

Les allocataires supportant un taux d'effort supérieur à 40% sont 15% dans le parc privé et seulement 3% dans le parc public. Les allocataires du département ont un taux d'effort plus faible qu'aux niveaux régional et national.

Le taux d'effort net correspond à la part des ressources que les allocataires consacrent au paiement de leur loyer, après la perception de l'aide au logement.

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi

Pour aider les personnes les plus démunies, la Caf verse le Rsa (Socle et Activité) et l'Aah (Allocation pour adultes handicapés). En 2015, 19 % des foyers allocataires bénéficient d'un revenu garanti : Rsa (5 715) ou Aah (3 603). Parmi eux, les bénéficiaires de minima sociaux représentent 16 % de la population allocataire totale.

Au total, ce sont 18 256 personnes qui sont couvertes par l'un des revenus garantis versés par la Caf de la Mayenne.

La pauvreté monétaire approchée à partir des ressources offre des comparaisons entre les territoires. Fin 2015, le département recense 12 547 allocataires à bas revenus, c'est-à-dire vivant en dessous du seuil de 1 043 € par mois et par unité de consommation.

La moyenne départementale du taux d'allocataires à bas revenus est de 31% ; elle est de 34% dans la région et de 42% en France Métropolitaine. Ce taux est très fort sur la Communauté d'agglo de Laval et sur le Nord Est du département, notamment dans la CC du Mont des Avaloirs (40%). Elle est plus faible à l'Ouest et au Sud du département.

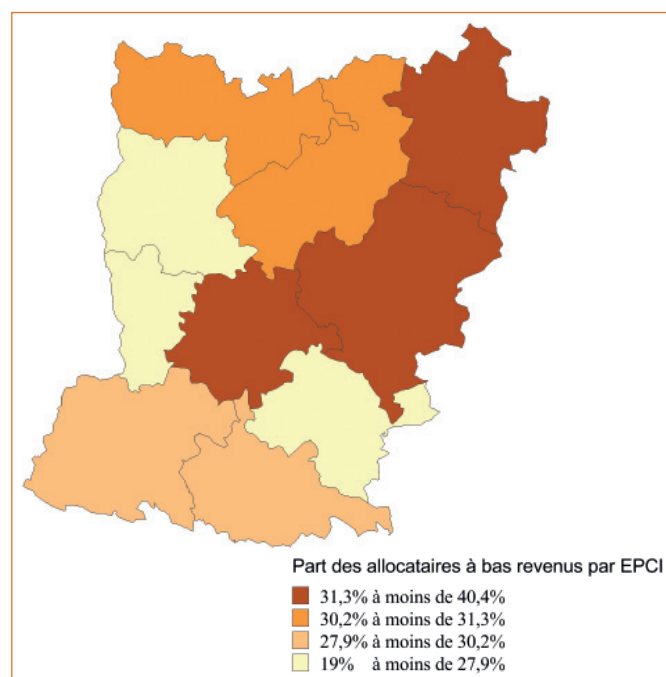
Le Revenu par unité de consommation (Ruc) est utilisé pour comparer le niveau de vie des ménages de compositions différentes. On le mesure en divisant les revenus annuels déclarés par l'allocataire par un nombre d'unités de consommation (1 pour le premier adulte, 0,5 pour les personnes de 14 ans ou plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans et 0,2 pour les familles monoparentales).

Allocataires percevant un revenu minimum garanti versé par la Caf

	Département	Région	France métropolitaine
Bénéficiaires du Rsa	5 715	99 118	2 285 622
Personnes couvertes par le Rsa	13 016	212 121	4 886 277
Bénéficiaires de l'Aah	3 603	50 109	993 716
Personnes couvertes par l'Aah	5 075	71 588	1 457 738

Source : Caf 2015

Part des allocataires à bas revenus



Contact : Caf de la Mayenne
communication.caf.laval@caf.cnafmail.fr

Source : Caf 31/12/2015
© IGN © Geofla 2.0 2015